

Les belles abeilles de la Région

On évoque de plus en plus la disparition des abeilles et les conséquences qui pourraient être dramatiques pour l'environnement.



Ainsi, on estime que depuis 1995, on perd chaque année 30 % des colonies d'abeilles. En 10 ans, 15 000 apiculteurs ont arrêté leur activité et la production nationale a chuté de 30 %.

On peut rappeler que l'abeille joue des rôles essentiels dans les équilibres environnementaux et la biodiversité. Elle est également essentielle pour la pollinisation de nombreuses cultures. C'est dans ce contexte que depuis trois ans le Conseil Régional s'est engagé dans une démarche novatrice pour la préservation des abeilles. Ainsi, l'Institution est la première en France à s'être investie dans l'implantation de ruches à Montpellier. 350 000 abeilles ont ainsi été réparties dans huit ruches sur les toits de la capitale régionale. Une initiative qui rentre dans un programme national de préservation de l'espèce intitulé " Abeille, sentinelle de l'environnement ". Gérées par douze apiculteurs des cinq départements de la Ré-

gion, ces abeilles " citadines " produisent quelque 100 kilos de miel et semblent s'être très bien adaptées à la vie en ville. Un miel qualifié de " riche " en pollen de la flore régionale avec une dominante d'eucalyptus et de plantain avec des arômes fruités de fruits rouges. Un miel d'exception qui est aussi un beau symbole de démarche concrète en matière de préservation de l'environnement. Dans la foulée, la Région reçoit en septembre prochain le congrès mondial d'apiculture, " Apimondia " où quelque 10 000 personnes et scientifiques sont attendus. **CD**

L'apiculture dans la Région

On dénombre 75 000 ruches gérées par 2 500 apiculteurs pour une production moyenne de miel qui varie de 1000 à 1500 tonnes par an. Soit une valeur approximative de 6 à 7 millions d'euros annuellement.

La Région est également impliquée dans la formation des futurs apiculteurs avec des formations spécifiques et diplômantes données au CFA de Marvejols en Lozère et au CFPPA de Nîmes. Une vingtaine d'élèves suit ce cycle d'un an ou deux au sein de ces centres de formation.

La Région aide par ailleurs la filière du miel à hauteur de 180 000 euros notamment pour la modernisation des mielleries.